

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 6 novembre 2023 à 19 h

ORDRE DU JOUR / AGENDA

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soit adopté tel que soumis l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 6 novembre 2023.

That be adopted as submitted the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of November 6, 2023.

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que soient approuvés les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil tenues les 2 et 20 octobre 2023 à 19 h, à 18 h et à 8 h, tels que soumis aux membres du conseil avant la présente séance et versés aux archives de l'arrondissement.

That be approved the minutes of the regular and special sittings of the council held on October 2 and 20, 2023 at 7 p.m., 6 p.m. and 8 a.m., as submitted to the members of the Council prior to the present sitting and filed in the archives of the Borough.

10.05 Autre sujet

CA Direction des services administratifs - 1236967001

Que soit adopté le calendrier établissant la date et l'heure du début des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2024.

That be adopted the schedule fixing the date and opening time of the regular sittings of the Borough council for the year 2024.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1231294013

Que le conseil d'arrondissement accepte, en vertu du premier alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), l'offre de service de la Direction des sports du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) pour la prise en charge de la distribution des boîtes « Bienvenue bébé » dans les bibliothèques de son territoire.

That the Borough council accept, in accordance with the first paragraph of section 85 of the Charter of Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), the service offer of the Direction des sports du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) for taking over the distribution of the "Welcome baby" boxes in libraries across its territory.

20.02 Autres affaires contractuelles

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1234991008

Que le conseil d'arrondissement consente un prêt à titre gratuit entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, et l'organisme Perspective communautaire en santé mentale pour l'usage de certains locaux du Centre communautaire Gerry-Robertson pour une période maximale non-renouvelable d'un (1) an, du 7 novembre 2023 au 7 novembre 2024, tel que décrit au contrat de prêt de locaux. D'autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de l'arrondissement, à signer le contrat joint à la présente pour en faire partie intégrante.

That the Borough council agree to a free loan between the Ville de Montréal, Borough of Pierrefonds-Roxboro, and the organization Perspective communautaire en santé mentale for the use of certain premises at the Gerry-Robertson Community Centre for a maximum non-renewable period of one (1) year, from November 7, 2023, to November 7, 2024, as described in the premises loan agreement. To authorize Mr. Dominique Jacob, Director of the Borough, to sign the contract attached to the present to form an integral part hereof.

20.03 Appel d'offres sur invitation

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1236936020

Que le conseil d'arrondissement annule le processus d'appel d'offres ST-23-23 pour des travaux d'aménagement d'un bloc sanitaire, ajout d'équipements d'urgence et mise aux normes du système de chauffage, de ventilation et d'air climatisé (CVAC) d'un bâtiment annexé aux Travaux publics dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro puisque le montant de la proposition du plus bas soumissionnaire dépasse l'estimation du projet de près de 50 %.

That the Borough council cancel the tendering process for ST-23-23 for the installation of a sanitary block, the addition of emergency equipment and the upgrading of the heating, ventilation and air conditioning (HVAC) system in a building annexed to the Public Works Department in the Borough of Pierrefonds-Roxboro since the lowest tenderer's proposal exceeds the project estimate by nearly 50%.

20.04 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1236936023

Que le conseil d'arrondissement annule le processus d'appel d'offres ST-23-24 pour des travaux de construction d'un nouveau local pour les machines distributrices dans l'édifice des Travaux publics dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro puisque le montant de la proposition du plus bas soumissionnaire dépasse l'estimation du projet de près de 51 %.

That the Borough council cancel the tendering process for ST-23-24 for the construction of a new vending machine room in the Public Works building in the Borough of Pierrefonds-Roxboro since the lowest tenderer's proposal exceeds the project estimate by nearly 51%.

20.05 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1236936022

Octroi du contrat ST-23-25 pour la fourniture et l'installation de caméras de surveillance dans cinq (5) bâtiments municipaux dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Granting of contract ST-23-25 for the supply and installation of surveillance cameras in five (5) municipal buildings in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.06 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1236936021

Que le conseil d'arrondissement annule le processus d'appel d'offres SP-2023-13 pour l'acquisition de services professionnels en architecture et en ingénierie pour la réhabilitation et la mise à niveau de la station de pompage sanitaire Meighen dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro puisque aucune soumission n'a été reçue.

That the Borough council cancel the tendering process for SP-2023-13 for the acquisition of architectural and engineering professional services for the rehabilitation and upgrade of the Meighen sanitary pumping station in the Borough of Pierrefonds-Roxboro since no tenders were received.

20.07 Appel d'offres public

CA Direction des travaux publics - 1239916006

Octroi du contrat 23-20165 pour les services d'entretien ménager et la surveillance des lieux, incluant la supervision, la coordination, la fourniture des outils et des équipements pour huit (8) bâtiments municipaux de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour une période de trois (3) ans avec deux (2) options de renouvellement d'une année chacune, à même le budget de fonctionnement.

Granting of contract 23-20165 for cleaning services and surveillance of premises, including the supervision, the coordination, the provision of cleaning and sanitary products, tools and equipment for eight (8) municipal buildings of the Borough of Pierrefonds-Roxboro for a period of three (3) years with two (2) one-year renewal options each, from the operating budget.

30 – Administration et finances

30.01 Reddition de comptes

CA Direction des services administratifs - 1238388009

Que soient approuvées la reddition financière, la liste des dépenses mensuelles par demandes de paiements, des virements et la liste des engagements des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 389 514,21 \$ couvrant la période du 26 août au 22 septembre 2023 ainsi que la liste les paiements par cartes de crédit pour la période du 1er au 30 septembre 2023 au montant de 6 782,65 \$, telles que soumises aux membres du conseil d'arrondissement.

That be approved the financial report, the list of monthly expenses by requests for payments, the transfers and the list of commitments of the various departments of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in the amount of \$389,514.21 for the period from August 26 to September 22, 2023, as well as the list of credit cards payments for the period from September 1 to September 30, 2023 in the amount of \$6,782.65, as submitted to the members of the Borough Council.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1239209001

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement CA29 0108-1 modifiant le règlement numéro CA29 0108 relatif aux bibliothèques de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, dont le projet est déposé avec le sommaire décisionnel.

Notice of motion is given by Councillor XXXX of the entry for adoption at any subsequent sitting of by-law CA29 0108-1 amending by law number CA29 0108 regarding the libraries of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, which project is deposited with the decision-making summary.

40.02 Règlement - Avis de motion

CA Direction des services administratifs - 1236765012

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement CA29 0139 concernant la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2024 et remplaçant le règlement numéro CA 29 0137, dont le projet est déposé avec le sommaire décisionnel.

Notice of motion is given by Councillor XXXX of the entry for adoption at any subsequent sitting of by-law CA29 0139 on the price determination of various goods, activities and municipal services for the fiscal year 2024 and replacing by-law number CA29 0137, which project is deposited with the decision-making summary.

40.03 Règlement - Autre sujet

CA Direction des services administratifs - 1236781003

Avis de motion est donné par le conseiller XXXX de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du règlement CA29 0140 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2024, dont le projet est déposé avec le sommaire décisionnel.

Notice of motion is given by Councillor XXXX of the entry for adoption at any subsequent sitting of by-law CA29 0140 regarding the tax on services for the fiscal year 2024, which project is deposited with the decision-making summary.

40.04 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1238707021

P.I.I.A. pour la construction d'un bâtiment résidentiel de deux étages au 4 821, rue Colonial, sur le lot 1 899 556 du cadastre du Québec

S.P.A.I.P. for the construction of a two-storey residential building located at 4 821, rue Colonial, on lot 1 899 556 of the Quebec cadastre.

40.05 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1238707018

Que le conseil d'arrondissement adopte en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), le premier projet de résolution visant à autoriser l'implantation d'un nouveau bâtiment multifamilial (usage H3) de cinq (5) étages dans la zone P-4-278 au 14 700, boulevard de Pierrefonds sur une partie du lot 1 841 762, et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040.

That the Borough council adopt, by virtue of by-law CA29 0045 concerning specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable (SCAOPI), first draft resolution authorizing a new five-storey (5) multi-family building (H3 use) in the P-4-278 zone at 14 700, boulevard de Pierrefonds, on part of lot 1 841 762, and that, notwithstanding any contradicting provisions of the zoning by-law CA29 0040.

60 – Information

60.01 Dépôt

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1238707022

Que le conseil d'arrondissement prenne acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 11 octobre 2023.

That the Borough Council acknowledge the tabling of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on October 11, 2023.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Que la séance soit levée.

That the sitting be adjourned.

IDENTIFICATION**Dossier # :1236967001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs , Division du bureau d'arrondissement et du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter le calendrier établissant la date et l'heure du début des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2024 qui se tiendront à la mairie d'arrondissement

CONTENU**CONTEXTE**

L'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* permet au conseil d'arrondissement de fixer les dates des séances du conseil par résolution. Cet article précise également que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune d'elles. Selon l'article 17 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement doit tenir au moins dix (10) séances ordinaires par année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Sommaire décisionnel numéro 12267650003 : adopter le calendrier des séances pour l'année 2023, adopté à la séance du 5 décembre 2022.

DESCRIPTION

Il est recommandé d'approuver tel que soumis le calendrier suivant établissant la date et l'heure du début des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2024 qui se tiendront à la mairie d'arrondissement sauf si autrement spécifié :

Lundi 15 janvier 2024 19 h
Lundi 5 février 2024 19 h
Lundi 4 mars 2024 19 h
Lundi 8 avril 2024 19 h
Lundi 6 mai 2024 19 h
Lundi 3 juin 2024 19 h
Lundi 5 août 2024 19 h
Lundi 9 septembre 2024 19 h
Lundi 7 octobre 2024 19 h
Lundi 4 novembre 2024 19 h
Lundi 2 décembre 2024 19 h

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

MONTRÉAL 2030

Non applicable

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2024 fera l'objet d'un avis public conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*. Cet avis sera publié en novembre 2023 sur le site Internet de l'arrondissement. La tenue des séances fait l'objet de rappels sur les babillards électroniques et réseaux de communication de l'arrondissement au cours des jours précédents.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Rachel LECLAIR
Secrétaire de direction

ENDOSSÉ PAR

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements

Le : 2023-10-30

IDENTIFICATION

Dossier # :1231294013

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la bibliothèque
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro prenne en charge la distribution des « Boîtes bienvenue bébé » dans les bibliothèques de son territoire.

CONTENU

CONTEXTE

Le conseil municipal de la Ville de Montréal a approuvé la distribution des « Boîtes bienvenue bébé » contenant des articles utiles pour les parents ou les tuteurs ou tutrices d'enfants nouveau-nés résidant sur le territoire. Cette « Boîte bienvenue bébé » sera distribuée via le réseau des Bibliothèques de Montréal à tous les parents ou tuteurs ou tutrices qui en feront la demande, à raison d'une boîte par naissance.

Afin de recevoir leur boîte, les parents ou tuteurs ou tutrices pourront se rendre en bibliothèque à tout moment durant la première année de vie de l'enfant et présenter un document ayant été délivré par une institution ou un organisme reconnu mentionnant le nom de l'enfant ainsi que sa date de naissance. Ils et elles devront aussi produire une preuve d'adresse conformément aux procédures en place dans le réseau des bibliothèques. L'inscription en bibliothèque n'est toutefois pas obligatoire pour recevoir la boîte.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM23 23 1045 (18 septembre 2023): Approuver la distribution d'articles en lien avec l'initiative visant les familles montréalaises pour les parents ou les tuteurs légaux d'enfants nouveau-nés résidant sur son territoire, à titre gratuit et accepter les offres de services à venir des arrondissements en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la distribution. (1230173002)

DESCRIPTION

L'Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro souhaite aller de l'avant avec la distribution des « Boîtes bienvenue bébé » dans les bibliothèques sur son territoire. Le Centre de services partagés fera la livraison des boîtes et de leur contenu dans les bibliothèques de l'arrondissement et réapprovisionnera au besoin. Le personnel en bibliothèque aura la responsabilité d'assembler les boîtes et d'y insérer les items avant la remise aux citoyens, conformément à la procédure disponible.

Afin que l'arrondissement obtienne la compétence nécessaire pour poser ces actions, cette offre de service a dû être acceptée par le conseil de la Ville. À la suite de l'approbation de ce dossier, l'arrondissement pourra donc procéder à la distribution des « Boîtes bienvenue bébé » dans ses installations, selon les procédures inhérentes au projet.

JUSTIFICATION

L'offre de service est requise afin que, à la suite de l'acceptation par le conseil de la Ville, l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro puisse procéder à la distribution des « Boîtes bienvenue bébé ».

Le Service de l'expérience citoyenne et des communications, en collaboration avec l'équipe projet, composée de plusieurs services relevant de la Ville et liés au projet, transmettra à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro l'ensemble des procédures pour s'assurer d'une distribution conforme de cette boîte aux citoyennes et citoyens qui y ont droit.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les ressources en bibliothèque seront mises à la disposition du projet sans que des dépenses supplémentaires ne soient requises par l'arrondissement.

Les dépenses directement liées au projet sont prises en charge par la Ville centre.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La présente offre de service permettra de déployer l'initiative dans les bibliothèques de l'arrondissement et de distribuer les « Boîtes bienvenue bébé » sur le territoire de l'arrondissement.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Janvier 2024: début de la distribution des boîtes en bibliothèque, et aussi la date de début de l'éligibilité des naissances ainsi que déploiement de la campagne.

Une campagne de notoriété est prévue, complétée par une campagne d'affichage dans des lieux ciblés pour rejoindre les familles.

Des actions spécifiques sont prévues pour rejoindre les familles vivant une situation de vulnérabilité et favoriser leur déplacement en bibliothèque.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Août / septembre : Disponibilité de la page montreal.ca et des informations pour les agents et agentes de communications sociales aux bureaux accès Montréal et au service téléphonique du 311.

Octobre / novembre : procédures disponibles pour le personnel en bibliothèque et informations auprès du personnel de la Ville et des partenaires du milieu communautaire.

Octobre / novembre : début de la livraison des boîtes et de leur contenu au Centre de services partagés.

1er janvier 2024: début de la distribution des « Boîtes bienvenue bébé » aux citoyennes et citoyens qui sont éligibles et qui en feront la demande.

Janvier 2024: lancement de la campagne promotionnelle.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs. La recommandation est signée par monsieur Stéphane Beaudoin, directeur - Travaux publics à compter du lundi 25 septembre 8 heures jusqu'au mardi 10 octobre 8 heures,

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lyne BELLAVANCE, Service de l'expérience citoyenne et des communications

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Amelie COUTU
chef(fe) de section - bibliotheque
(arrondissement)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-09-14

Louise ZAMPINI
c/d cult.biblio.& dev.social_arr.<60m

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1234991008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Consentir un contrat de prêt à titre gratuit des locaux au Centre communautaire Gerry Robertson à l'organisme Perspective communautaire en santé mentale pour une période maximale d'un (1) an commençant le 7 novembre 2023 et se terminant le 7 novembre 2024 et non renouvelable. Avant ou au terme de ce contrat, le bénéficiaire doit avoir trouvé de nouveaux locaux pour ses activités. Autoriser monsieur Dominique Jacob directeur de l'arrondissement, à signer ledit contrat.

CONTENU**CONTEXTE**

L'arrondissement va prêter, pour une période d'un (1) an commençant le 7 novembre 2023 et se terminant le 7 novembre 2024 des locaux tel que décrit au contrat, à l'organisme Perspective communautaire en santé mentale, situé au 9665, boulevard Gouin ouest à Pierrefonds. L'arrondissement vient en aide à l'organisme en lui offrant des locaux gratuits pour une durée maximale d'un an, afin qu'il puisse maintenir leurs offres de service pendant qu'ils sont à la recherche de nouveaux locaux. Perspective communautaire en santé mentale, est un OBNL reconnu par l'Arrondissement et offre des services de soutien en santé mentale pour les adultes de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA22 29 0259: Que le conseil d'arrondissement consente un prêt à titre gratuit entre la Ville de Montréal, l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et l'organisme Perspective communautaire en santé mentale pour l'usage de certains locaux du Centre communautaire Gerry-Robertson pour une période maximale non renouvelable d'un (1) an, du 5 octobre 2022 au 5 octobre 2023, tel que décrit au contrat de prêt de locaux. D'autoriser monsieur Dominique Jacob, directeur de l'arrondissement, à signer le contrat, joint à la présente pour en faire partie intégrante.

DESCRIPTION

Perspective communautaire en santé mentale est un organisme communautaire dédié à aider les personnes ayant des problèmes de santé mentale à réaliser leur plein potentiel tout en relevant les défis de la vie quotidienne dans leur communauté. Grâce à une relation personnalisée fondée sur le respect mutuel et la confiance, les individus reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour améliorer leur qualité de vie.

JUSTIFICATION

Assurer un support concret aux organismes communautaires reconnus par l'Arrondissement, afin de leur permettre de remplir adéquatement leurs missions auprès de la population de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le prêt des locaux au Centre communautaire Gerry Robertson est gratuit.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, il répond à l'engagement à consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans ce prêt gratuit les services accordés à cette clientèle se verraient diminués.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Signature du contrat de prêt gratuit suite à l'approbation du conseil.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise ZAMPINI, Pierrefonds-Roxboro
Carl ST-ONGE, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

Louise ZAMPINI, 6 octobre 2023

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anna VALENTE
conseillère en développement communautaire

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-10-06

Louise ZAMPINI
c/d cult.biblio.& dev.social_arr.<60m

IDENTIFICATION

Dossier # :1236936020

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Annuler le processus d'appel d'offres pour des travaux d'aménagement d'un bloc sanitaire, ajout d'équipements d'urgence et mise aux normes du système CVAC d'un bâtiment annexe aux Travaux publics - Appel d'offres public ST-23-23 - 3 soumissions

CONTENU**CONTEXTE****DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

L'appel d'offres public ST-23-23 a été lancé le 31 août 2023. L'ouverture des soumissions publique était initialement prévue 21 septembre 2023. Elle a finalement été reportée au 5 octobre 2023, par addenda # 1 laissant ainsi un délai de 25 jours aux soumissionnaires pour préparer leur document de soumission. Les annonces sont parues dans le Journal Le Devoir ainsi que sur le site électronique du SÉAO. 4 addenda ont été publiés.

JUSTIFICATION

Suite à l'ouverture de l'appel d'offres ST-23-23 à la mairie d'arrondissement, 3 soumissions ont été reçues. Toutefois, après l'analyse des montants soumissionnés, il s'avère que le montant de la proposition du plus bas soumissionnaire, Les Construction A.G.L.P. , dépasse l'estimation du projet de près de 50 %. C'est la raison pour laquelle une demande d'annulation de cet appel d'offres est soumise.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Insa Keba SANE
ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-10-26

Monya OSTIGUY
directrice - Développement du territoire et
études techniques

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directrice - Développement du territoire et
études techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1236936023

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Annuler le processus d'appel d'offres pour des travaux de construction d'un nouveau local pour machines distributrices dans l'édifice des Travaux Publics dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Appel d'offres public ST-23-24 - 3 soumissions

CONTENU**CONTEXTE****DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)****DESCRIPTION**

L'appel d'offres public ST-23-24 a été lancé le 14 Septembre 2023. L'ouverture des soumissions publique était initialement prévue 5 Octobre 2023. Elle a finalement été reportée au 10 octobre 2023, par addenda #1 laissant ainsi un délai de 18 jours aux soumissionnaires pour préparer leur document de soumission. Les annonces sont parues dans le Journal Le Devoir ainsi que sur le site électronique du SÉAO. 2 addendas ont été publiés. La validité des soumissions était de quatre vingt dix (90) jours suivant la date d'ouverture de l'appel d'offres.

JUSTIFICATION

Dans la liste des commandes dans SÉAO, il y a eu neuf (9) firmes preneurs du cahier de charges. Suite à l'ouverture de l'appel d'offres ST-23-24 à la mairie d'arrondissement, 3 soumissions ont été reçues. Toutefois, après l'analyse des montants soumissionnés, il s'avère que le montant de la proposition du plus bas soumissionnaire, 2630-3818 Québec INC. (FASRS Progest Construction) , dépasse l'estimation du projet de près de 51 %. C'est la raison pour laquelle une demande d'annulation de cet appel d'offres est soumise.

ASPECT(S) FINANCIER(S)**MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Insa Keba SANE
ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-10-26

Monya OSTIGUY
directrice - Développement du territoire et
études techniques

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directrice - Développement du territoire et
études techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1236936022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à la firme Groupe SIP (Site Intégration Plus inc.) pour des travaux relatifs à la fourniture et l'installation de caméras de surveillance dans 5 bâtiments municipaux dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Dépense totale de 456 363,37 \$ (contrat : 380 302,81 \$ + contingences (10%) : 38 030,28 \$ + incidences (10%) : 38 030,28 \$) - Le montant total sera financé par le PDI - Appel d'offres public ST-23-25 (1 soum.)

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro de la ville de Montréal souhaite procéder à l'implantation de nouveaux systèmes de surveillance vidéo dans quelques-uns de ses bâtiments d'arrondissement. Les bâtiments de la mairie d'arrondissement, du centre culturel de Pierrefonds, du port de plaisance ainsi que des installations du service des Travaux publics doivent être munis de nouveaux systèmes de surveillance vidéo. L'arrondissement souhaite également procéder à l'ajustement des caméras existantes et, à l'ajout de quelques caméras de surveillance au système existant de la bibliothèque de Pierrefonds, pour étoffer la surveillance des installations de la bibliothèque de l'arrondissement dans le cadre du projet.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Suite à l'appel d'offres public, le présent dossier vise à accorder un contrat à la firme Groupe SIP (Site Intégration Plus inc.), pour rendre les services suivants :

- Implantation des systèmes de surveillance vidéo dans les différents bâtiments;
- Démantèlement et réinstallation de la toile tendue du plafond dans l'entrée de la Mairie d'arrondissement.

L'appel d'offres public ST-23-25 a été lancé le 31 août 2023 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 5 octobre 2023, laissant ainsi un délai de 15 jours ouvrables aux soumissionnaires pour préparer leurs documents de soumission. Les annonces ont paru dans le Devoir ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Des addendas ont été publiés :

- Le 18 septembre 2023 - Report de la date d'ouverture pour le 5 octobre 2023 à 11

heures.

- Le 22 septembre 2023 - Réponses aux questions des soumissionnaires

JUSTIFICATION

Il y a eu douze (12) preneurs du cahier des charges. Un seul (1) preneur a déposé une soumission.

La soumission de Site Intégration Plus Inc. est conforme. Ce dernier est enregistré dans le registre de l'Autorité du marché public (AMP) ainsi que dans le registre des entreprises de Québec (REQ).

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	Contingences 10% (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Groupe SIP (Site Intégration Plus inc.)	380 303 \$	38 030 \$	418 333 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	363 400 \$	36 340 \$	399 740 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)	418 333,09 \$		
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)	0,00 %		
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)	0 \$		
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)	0,00 %		
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)	18 594 \$		
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)	4,65 %		

Le prix soumissionné est de 380 302,81 \$ et reflète le prix du marché qui est 4,5% plus haut que le prix estimé 363 399,60 \$. Après vérification de l'admissibilité du fournisseur, l'octroi du contrat à Site intégration Plus est recommandé.

Le montant de la dépense à autoriser est de 456 363,37 \$, incluant les incidences et les taxes. Après la ristourne de taxes, le montant net à emprunter est de 416 720,59 \$.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les coûts associés à la fourniture et l'installation de caméras de surveillance dans 5 bâtiments municipaux sont de 456 363,37 \$, taxes incluses, qui couvre le contrat de l'entrepreneur (380 302,81 \$, taxes incluses), les contingences de 10 % (38 030,28 \$, taxes incluses) et les dépenses incidentes de 10 % (38 030,28 \$, taxes incluses). Pour ce contrat, la dépense sera assumée à 100 % par le PDI de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghizlane KOULILA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise LEROUX 2, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Manon DIONNE
C/S - OPÉRATIONS TRAVAUX PUBLICS

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-10-25

Stéphane BEAUDOIN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1236936021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Annuler le processus d'appel d'offres pour des services professionnels en architecture et en ingénierie pour la réhabilitation et la mise à niveau de la station de pompage sanitaire Meighen, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Appel d'offres public SP-2023-13 - Aucun soumissionnaire.

CONTENU**CONTEXTE**

L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro est responsable du réseau sanitaire secondaire sur son territoire. Il assure la gestion et l'entretien de ce réseau. Après un diagnostic électrique, mécanique et de génie civil de la station de pompage Meighen, il a été mis en évidence qu'un ensemble de travaux sont nécessaires pour réhabiliter et mettre aux normes cette installation. La présente consultation vise à acquérir l'aide d'un professionnel pluridisciplinaire pour mener à bien ces travaux.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

L'appel d'offres public SP-2023-13 a été lancé le 14 septembre 2023 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 5 octobre 2023, laissant ainsi un délai de 15 jours aux soumissionnaires pour préparer leur document de soumission. Les annonces sont parues dans le Journal Le Devoir ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Aucun addenda n'a été émis.

JUSTIFICATION

Suite à l'ouverture de l'appel d'offres **SP-2023-13** à la mairie d'arrondissement, aucune soumission n'a été reçue. Malgré que 6 entreprises ont acheté l'appel d'offres, aucune soumission n'a été émise. C'est la raison pour laquelle ce appel d'offres doit être annulé.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

n/a

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) comme il

s'agit d'une nomination.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

n/a

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

n/a

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

n/a

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

n/a

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Insa Keba SANE
ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Monya OSTIGUY
directrice - Développement du territoire et
études techniques

Le : 2023-10-18

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directrice - Développement du territoire et
études techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1239916006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des travaux publics , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense totale de 1 088 559,16\$, à savoir 1 045 098,61\$, taxes incluses pour le contrat et 43 460,55\$ taxes incluses pour les contingences; Octroyer à Services d'Entretien Alphanet Inc. un contrat pour les services d'entretien ménager et la surveillance des lieux, incluant la supervision, la coordination, la fourniture des outils et des équipements pour huit (8) bâtiments municipaux de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour trois (3) ans avec deux (2) options de renouvellement d'une année chacune - Appel d'offres public 23-20165 (2 soumissionnaires conformes)

CONTENU

CONTEXTE

La Direction des travaux publics a pour mandat de donner un contrat pour les services d'entretien ménager et la surveillance des lieux, incluant la supervision, la coordination, la fourniture des outils et des équipements, à la Bibliothèque de Roxboro, au Centre communautaire Gerry-Robertson, au Centre communautaire Marcel Morin, aux piscines Valleycrest et Versailles, au chalet de soccer du parc Grier, aux toilettes du parc de Deauville et au Port de plaisance pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026 avec deux années d'option d'une année chacune. Pour les deux centres communautaires, l'Adjudicataire devra également assurer le service d'accueil et le montage et démontage des salles lors des activités prévues à l'horaire. L'Adjudicataire devra également assurer les services d'entretien d'urgence et lors des jours fériés pour tous les édifices visés, dont les coûts sont maintenant inclus au montant de la soumission et sont basés sur une estimation des besoins historiques pour chacun des services.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA22 290325 - Autoriser une dépense totale de 318 169,07 \$, à savoir 304 027,13 \$, taxes incluses pour le contrat et 14 141,94 \$ taxes incluses pour les contingences; Octroyer à Entretien Mana inc. un contrat pour les services d'entretien ménager et la surveillance des lieux, incluant la supervision, la coordination, la fourniture des outils et des équipements pour huit (8) bâtiments municipaux de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2023 - Appel d'offres public 22-19581 (2 soumissionnaires conformes) (GDD 1223903010)
 CA19 290293 - Autoriser une dépense totale de 799 421,15 \$, à savoir 754 839,57 \$, taxes incluses pour le contrat et 44 581,58\$ taxes incluses pour les contingences; Octroyer à Entretien Mana Inc. un contrat pour les services d'entretien ménager et la surveillance des lieux, incluant la supervision, la coordination, la fourniture des outils et des équipements pour huit (8) bâtiments municipaux de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour les années 2020 à 2022 - Appel d'offres public 19-17834 (GDD 1193903024).

DESCRIPTION

L'appel d'offres public 23-20165 a été lancé par le Service de l'approvisionnement le 6 septembre 2023 sur le site du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) ainsi que dans le journal de Montréal, ayant deux (2) addenda et aucun report de date de dépôt des soumissions. L'ouverture des soumissions s'est tenue le 10 octobre 2023. Sur dix-sept (17) preneurs de cahier des charges, cinq (5) entrepreneurs ont déposé une soumission. Parmi les soumissions, deux (2) soumissions sont conformes et trois (3) ne sont pas conformes. Le présent dossier respecte la directive sur la confidentialité des estimations des contrats et est assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics. Les validations requises voulant que le soumissionnaire ne soit pas sur la liste des entreprises déclarées non conformes en vertu de la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal ont été faites.

Soumissions conformes	Prix soumis (taxes incluses)	Autres (préciser) (taxes incluses)	Total (taxes incluses)
1. Services d'Entretien alphanet Inc.	1 045 098,61 \$		1 045 098,61 \$
2. Groupe Laberge Inc.	1 049 298,38 \$		1 049 298,38 \$
3. Entretien Mana Inc.	913 157,20 \$		non conforme
4. 35559840 Canada Inc. (Ciro Maintenance)	994 125,59 \$		non conforme
5. Opsis Gestion d'Infrastructures Inc.	1 169 990,15 \$		non conforme
Estimation interne			
	1 123 272,41 \$		1 123 272,41 \$
Coût moyen des soumissionnaires reçues			
(total du coût des soumissions reçues / nombre de soumissions)			1 047 198,50 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			
((coût moyen des soumissions - la plus basse) / la plus basse x 100)			0,20%
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (\$)			
(la plus haute – la plus basse)			4 199,77 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conforme (%)			
((la plus haute – la plus basse) / la plus basse x 100)			0,40%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)			
(la plus basse conforme – estimation)			(78 173,80 \$)
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)			
((la plus basse conforme – estimation) / estimation x 100)			-6,96%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			
(la deuxième plus basse – la plus basse)			4 199,77 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			
((la deuxième plus basse – la plus basse) / la plus basse x 100)			0,40%

Le présent dossier respecte la directive sur la confidentialité des estimations des contrats.

La firme Entretien Mana Inc. est inscrite sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant. Nous recommandons de ne pas octroyer le contrat à cette firme étant donné

qu'elle est sur cette liste. De plus, la soumission de cette firme n'est pas conforme.

Les soumissions de la firme 35559840 Canada Inc. (Ciro Maintenance) et Opsis Gestion d'Infrastructures Inc. ne sont pas conformes. La firme 35559840 Canada Inc. (Ciro Maintenance) est non conforme car elle ne respecte pas le critère de l'expérience de 3 ans requise à l'article 4 du Devis technique et aussi en raison d'un manque de données dans le dossier. La firme Opsis Gestion d'Infrastructures Inc. est non conforme en raison d'un manque de données dans le dossier.

Nous recommandons donc d'octroyer le contrat à Services d'Entretien Alphanet Inc., plus bas soumissionnaire conforme à toutes les exigences du cahier de charges. Le présent appel d'offres est assujéti à la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.

Le prix de sa soumission étant de 1 045 098,61\$, taxes incluses et l'estimation des coûts étant de 1 123 272,41 \$, taxes incluses, l'écart entre le prix de la soumission et l'estimation est de - 6,96 %. Les contingences prévues pour ce contrat sont au montant de 43 460,55 \$ taxes incluses sont pour les travaux d'urgence et les demandes supplémentaires lors de jours fériés ou toute autre demande nos prévue initialement au contrat. Les taux unitaires sont établis dans le bordereau de soumission. La dépense totale pour ce contrat est de 1 045 098,61 \$, taxes incluses.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Dépense totale du 1er janvier au 31 décembre 2024

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
302 993,00 \$	318 104,78 \$	348 366,20 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
12 600,00 \$	13 228,43 \$	14 486,85 \$

**2024 - Centre communautaire Marcel Morin & Centre communautaire Gerry-
Robertson & Chalet de soccer du parc Grier & Toiletttes du parc de Deauville**
2420.0010000.303112.09008.55401.000000.0000.000000.019111.00000.00000

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
215 836,00 \$	226 600,82 \$	248 157,44 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
9 100,00 \$	9 553,86 \$	10 462,73 \$

2024 - Bibliothèque de Roxboro

2420.0010000.303112.09008.55401.000000.0000.000000.019110.00000.00000

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
36 720,00 \$	38 551,41 \$	42 218,82 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
800,00 \$	839,90 \$	919,80 \$

2024 - Piscine Valleycrest & Piscine Versailles & Port de plaisance

2420.0010000.303112.09008.55401.000000.0000.000000.019112.00000.00000

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
50 437,00 \$	52 952,55 \$	57 989,94 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
2 700,00 \$	2 834,66 \$	3 104,33 \$

Dépense totale du 1er janvier au 31 décembre 2025

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
302 993,00 \$	318 104,78 \$	348 366,20 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
12 600,00 \$	13 228,43 \$	14 486,85 \$

2025 - Centre communautaire Marcel Morin & Centre communautaire Gerry-Robertson & Chalet de soccer du parc Grier & Toilettes du parc de Deauville

2420.0010000.303112.09008.55401.000000.0000.000000.019111.00000.00000

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
215 836,00 \$	226 600,82 \$	248 157,44 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
9 100,00 \$	9 553,86 \$	10 462,73 \$

2025 - Bibliothèque de Roxboro

2420.0010000.303112.09008.55401.000000.0000.000000.019110.00000.00000

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
36 720,00 \$	38 551,41 \$	42 218,82 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE

800,00 \$	839,90 \$	919,80 \$
-----------	-----------	-----------

2025 - Piscine Valleycrest & Piscine Versailles & Port de plaisance

2420.0010000.303112.09008.55401.000000.0000.000000.019112.00000.00000

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
50 437,00 \$	52 952,55 \$	57 989,94 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
2 700,00 \$	2 834,66 \$	3 104,33 \$

Dépense totale du 1er janvier au 31 décembre 2026

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
302 993,00 \$	318 104,78 \$	348 366,20 \$

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
12 600,00 \$	13 228,43 \$	14 486,85 \$

2026 - Centre communautaire Marcel Morin & Centre communautaire Gerry-

Robertson & Chalet de soccer du parc Grier & Toilettes du parc de Deauville

2420.0010000.303112.09008.55401.000000.0000.000000.019111.00000.00000

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
215 836,00 \$	226 600,82 \$	248 157,44 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
9 100,00 \$	9 553,86 \$	10 462,73 \$

2026 - Bibliothèque de Roxboro

2420.0010000.303112.09008.55401.000000.0000.000000.019110.00000.00000

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
36 720,00 \$	38 551,41 \$	42 218,82 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
800,00 \$	839,90 \$	919,80 \$

2026 - Piscine Valleycrest & Piscine Versailles & Port de plaisance

2420.0010000.303112.09008.55401.000000.0000.000000.019112.00000.00000

Contrat

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
50 437,00 \$	52 952,55 \$	57 989,94 \$

Contingences

MONTANT AVANT TAXES	DÉPENSE NETTE	DÉPENSE TOTALE
2 700,00 \$	2 834,66 \$	3 104,33 \$

MONTRÉAL 2030

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Ne s'applique pas.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Contrat de 3 ans fermes, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026, avec 2 options de renouvellement d'une année chacune.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Nancy LAINEY)

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs (Ghizlane KOULILA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Manon DIONNE
C/S - OPÉRATIONS TRAVAUX PUBLICS

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-10-25

Stéphane BEAUDOIN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1238388009**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition financière pour la période du 26 août au 22 septembre 2023

CONTENU**CONTEXTE**

En vertu de l'article 130 de la charte de la ville, le conseil d'arrondissement a octroyé certains pouvoirs de dépenses à divers fonctionnaires,(directeurs ,chef de division, chefs de section, agents de distribution), en adoptant le règlement CA 29 0001. Selon l'article 477.2 de la Loi sur les cités et villes, les fonctionnaires doivent soumettre un rapport mensuellement au conseil d'arrondissement de toutes les autorisations de dépenses.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION****JUSTIFICATION****ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Rapport des demandes de paiements, des engagements, des virements des différentes divisions de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour le mois de septembre.
Rapport couvrant la période du 26 août au 22 septembre 2023 qui totalise la somme de 389 514.21 \$ pour les demandes de paiements et les engagements.

Rapport pour les paiements par cartes de crédit pour la période du 1 au 30 septembre pour un montant de 6 782.65 \$.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)**IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Andre BASTIEN
agent(e) comptable analyste

ENDOSSÉ PAR

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>>

Le : 2023-10-18

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1239209001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division de la bibliothèque
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Donner un avis de motion et adopter le premier projet de règlement numéro CA29 0108-01 modifiant le règlement CA29 0108, règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

CONTENU**CONTEXTE**

Les bibliothèques de Montréal ont pour mission de démocratiser l'accès à la lecture, à l'information, au savoir, à la culture et au loisir, le tout dans un environnement agréable et sécuritaire, autant pour les usagers que pour le personnel.

Le réseau des bibliothèques de Montréal a mis à jour le Règlement relatif aux bibliothèques datant de 2014 (2018 pour l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro), premier Règlement commun pour toutes les bibliothèques du réseau. Ce Règlement prévoit que les règles de conduite doivent être respectées par les usagers des bibliothèques de Montréal.

La mise à jour de ce Règlement doit être approuvée par chaque arrondissement. Chaque bibliothèque du réseau doit adopter le même Règlement et en assurer son application, et ce, afin d'éviter qu'un usager, qui contrevient à l'une ou l'autre des règles de conduite dans une bibliothèque, puisse se déplacer et continuer à contrevenir aux règles de conduite dans d'autres bibliothèques du réseau.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA 29 0108 - Date de l'endossement : 4 septembre 2018 - Objet : Adopter le règlement numéro CA 29 0108 relatif au code de conduite des usagers des bibliothèques de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

DESCRIPTION

Le règlement demeure dans son essence le même. Celui-ci a été mis à jour pour tenir compte de situations récurrentes en bibliothèques qui n'étaient pas encadrées dans le règlement actuel. Des exemples ont également été ajoutés pour soutenir le personnel dans l'application de celui-ci. Certains libellés ont été ajustés pour s'harmoniser avec les pratiques linguistiques actuelles.

JUSTIFICATION

La mise à jour du Règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro modifiant le Règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro CA 29 0108 est nécessaire étant donné que les comportements des usagers des bibliothèques évoluent au fil des ans et que le personnel des bibliothèques doit faire face à des situations qui n'ont pas été prévues dans le Règlement entériné en 2018.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun

MONTRÉAL 2030

En regard de la nature de ce dossier, ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, soit d'offrir à la population montréalaise des milieux de vie sécuritaires et de qualité.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Aucun

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Aucun

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une opération de communication a été élaborée en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications et la Direction des bibliothèques, au Service de la culture :

- Impression de signets relatifs au bon usage des bibliothèques (adultes/jeunes)
- Accès au Règlement sur la page <https://montreal.ca/bibliotheques>

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Mise en application du Règlement mis à jour dès le 1er janvier 2024.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sophie LECOQ
Cheffe de section, Bibliothèques - services au public

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-10-17

Louise ZAMPINI
c/d cult.biblio.& dev.social_arr. <60m

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François DULIÈPRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc.
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1236765012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs , Division du bureau d'arrondissement et du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption du règlement CA29 0139 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2024

CONTENU

CONTEXTE

Un règlement de tarification est adopté chaque année pour l'exercice financier de l'année suivante. La plupart des tarifs ont été augmentés de 2,3%.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

- Règlement CA29 0096-1 adopté à la séance du 7 août 2017 par la résolution numéro CA17 29 0232 (sommaire # 1172640014)
- Règlement CA29 0105 adopté à la séance du 18 décembre 2017 par la résolution numéro CA17 29 0367 (sommaire # 1176967002)
- Règlement CA29 110 adopté à la séance du 3 décembre 2018 par la résolution numéro CA18 29 0372 (sommaire # 1186967007)
- Règlement CA29 0117 adopté à la séance du 2 décembre 2019 par la résolution numéro CA19 29 0326 (sommaire # 1196967004)
- Règlement CA29 0123 adopté à la séance du 7 décembre 2020 par la résolution numéro CA20 29 0259 (sommaire # 1206967009)
- Règlement CA29 0123-1 adopté à la séance du 8 mars 2021 par la résolution numéro CA21 29 0058 (sommaire # 1216765001)
- Règlement CA29 0123-2 adopté à la séance du 13 septembre 2021 par la résolution numéro CA21 29 0211 (sommaire # 1211294013)
- Règlement CA29 0123-3 adopté à la séance du 13 septembre 2021 par la résolution numéro CA21 29 0212 (sommaire # 1211294015)
- Règlement CA29 0136 adopté à la séance du 6 décembre 2021 par la résolution numéro CA21 29 0274 (sommaire # 1216967002)
- Règlement CA29 0137 adopté à la séance du 5 décembre 2022 par la résolution numéro CA22 29 0340 (sommaire # 1226967002)

DESCRIPTION

Adopter le règlement CA29 0139 sur la tarification de divers biens, activités et services municipaux pour l'exercice financier 2024.
Une version comparée est en pièce jointe, faisant ressortir les modifications.

JUSTIFICATION

Les modifications sont apportées à la demande des Directions concernées.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Non applicable

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité : *Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de résidence privée unifamiliale.*

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Non applicable

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Non applicable

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Non applicable

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Avis de motion et dépôt du projet de règlement : 6 novembre 2023

Adoption du règlement : 4 décembre 2023

Avis public de promulgation sera publié le : 7 décembre 2023

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

L'article 145 de la Charte de la Ville de Montréal permet aux arrondissements d'adopter une telle tarification.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alexandra ENACHE
analyste de dossiers

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-10-31

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements

IDENTIFICATION

Dossier # :1236781003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des services administratifs , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Avis de motion pour le règlement CA29 0140 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2024.

CONTENU**CONTEXTE**

Le 2 octobre 2023, lors d'une séance extraordinaire, le conseil d'arrondissement a approuvé le budget de fonctionnement de l'exercice financier 2024. Afin de pouvoir assurer le niveau et la qualité des services à ses citoyens, l'arrondissement doit imposer et prélever sur tout immeuble imposable de l'arrondissement, une taxe relative aux services.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1226781008/CA22 29 0300/CA22 29 0339 -Adopter un règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2023.

DESCRIPTION**JUSTIFICATION**

La taxe relative aux services permet à l'arrondissement de maintenir ou d'améliorer le niveau des services à la population en complétant la dotation versée par le service des finances de la ville centre.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Des revenus de l'ordre de 8 551 800 \$ ont été estimés pour le budget 2024.
Le taux de taxation est de 0,0746 / 100 \$ d'évaluation. Cette taxe sera imposée sur tous les immeubles imposables de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'exercice 2024.

MONTRÉAL 2030

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans le produit de cette taxe, l'arrondissement ne pourrait déposer un budget 2024 équilibré et serait obligé de réduire ses services à la population.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Adoption du règlement le 2023-12-04

Promulgation du règlement après la séance du 4 décembre 2023.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Article 146 de la Charte de la Ville de Montréal.

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>>

ENDOSSÉ PAR

Louise LEROUX 2
directeur(-trice)-services administratifs en
arrondissements

Le : 2023-10-17

IDENTIFICATION

Dossier # :1238707021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'un bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 4821, rue Colonial (projetée) sur le lot 1 899 556 du cadastre du Québec.

CONTENU**CONTEXTE**

Le requérant souhaite construire une maison de type unifamiliale isolée de deux étages sur le lot vacant.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**Comité consultatif d'urbanisme - Réunion en visioconférence du 11 octobre 2023**

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une habitation unifamiliale isolée de deux étages.

Recommandée à l'unanimité.

Comité d'architecture - Réunion en visioconférence du 20 juillet 2023

Le Comité réitère l'un de ses commentaires formulés à sa dernière réunion, à savoir :
- Malgré une intégration plus acceptable de la mezzanine au bâtiment proposé, le comité réitère que celle-ci demeure problématique du fait qu'elle ne respecte pas les caractéristiques architecturales des maisons unifamiliales du secteur;

Le Comité émet également le commentaire suivant :

- Pour éviter la répétition des colonnes supportant les balcons à l'arrière et donner plus de présences aux appuis, remplacer celles au rez-de-chaussée par des pilastres carrés.

Le Comité d'architecture est favorable au projet et recommande sa présentation au Comité consultatif d'urbanisme lorsque des plans révisés prenant en considération les commentaires mentionnés ci-dessus auront été déposés.

DESCRIPTION

Le nouveau bâtiment sera implanté sur le lot 1 899 556, tel que montré au plan de

l'arpenteur-géomètre Frédérick Brisson, sous la minute 19 283 de son greffe, en date du 8 décembre 2022 et révisés les 21 décembre 2022, 12 juillet 2023 et 19 septembre 2023. Il sera construit selon les plans de Mohsen Bishai datés du 25 septembre 2023.

Le bâtiment sera revêtu des matériaux suivants:

- Parement de maçonnerie: Canada Brick-Meridian, modèle Labrador, couleur gris foncé;
- Revêtement métallique blanc : MAC, modèle Norwood, couleur white oak;
- Bardeaux d'asphalte: BP, modèle Everest, couleur twilling grey;
- Solin métallique, porte d'entrée, porte de garage, fenêtres: couleur noir.

JUSTIFICATION

n/a

ASPECT(S) FINANCIER(S)

n/a

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 19) et des engagements en changements climatiques.

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle en raison de l'omission de quantification des émissions de GES et par la nature privée de la demande de PIIA.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

n/a

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

n/a

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

n/a

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

n/a

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
Conseillère en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-10-17

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études
techniques

IDENTIFICATION**Dossier # :1238707018**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Demande de PPCMOI en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble visant à autoriser l'implantation d'un bâtiment multifamilial de 130 logements sur une partie du lot 1 841 762, situé au 14 700 boulevard de Pierrefonds et établir les normes qui s'y rattachent.

CONTENU**CONTEXTE**

Le requérant a déposé une demande visant la construction d'un nouveau bâtiment multifamiliale de 5 étages comprenant 130 logements sur une partie du lot 1 841 762. Le projet déroge à certaines dispositions du Règlement de zonage (CA29 0040) dont l'usage qui n'est pas autorisé à la grille de spécifications de la zone P-4-278. Le projet est assujéti à une évaluation dans le cadre du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA29 0045).

Le terrain est situé dans la zone P-4-278 qui autorise les catégories d'usages « Vente au détail et services (c1) », la catégorie d'usages « Divertissement commercial, hébergement et restauration (c2) », l'usage spécifique «5821 : Établissement avec services de boissons alcoolisées» et les établissements culturels et sportifs ou reliés aux affaires publiques et aux services communautaires (p2d)

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**Comité de circulation et sécurité routière - Réunion en visioconférence du 3 août 2023**

Lors de la présentation du projet particulier de construction multifamilial sur une partie du terrain du Sportplexe au comité consultatif d'urbanisme le 7 juin, les membres ont demandé que l'étude de circulation soit revue par le comité de circulation et sécurité routière. Les membres aimeraient savoir si les recommandations ont bien été prises en compte par les concepteurs.

La division Urbanisme, permis et inspections précise que l'étude de circulation a été réalisée en 2021 avant la modification du projet original qui prévoyait 7 étages 174 unités. Le projet a été revu à la baisse en 2023, 130 unités sur 5 étages.

Le projet consiste d'un nouveau bâtiment résidentiel de 5 niveaux situé sur le boulevard de Pierrefonds. Il sera donc voisin du centre sportif Sportplexe et du parc

municipal Cyrii-W-Mcdonald. Le terrain se distingue par sa présence dans un quartier principalement résidentiel et par sa facilité d'accès.

L'entrée véhiculaire sur rue est prévue depuis la rue Harry-Worth. Vu que le passage mesure seulement 7,0 m, le propriétaire doit installer une signalisation qui interdit le stationnement en tout temps, de chaque côté de l'entrée, sur sa longueur afin de maintenir l'accès dégagé.

Le rapport recommande d'augmenter la largeur de l'accès au site pour qu'un camion de pompier puisse effectuer des manœuvres de virage vers et depuis la rue Harry-Worth sans empiéter hors de la chaussée (largeur minimale de 7 m requise). Notre planimétrie indique que cet accès mesure déjà 7 m de large et théoriquement, cet accès au Sportplexe devrait déjà être compatible avec les manœuvres des camions d'incendie vu la nature de l'Aréna et ses activités connexes.

Le rapport recommande de déplacer l'accès véhiculaire à la rue Harry-Worth de telle sorte que son axe central soit vis-à-vis de celui de la rue Jolicoeur pour faciliter les manœuvres à l'intersection. Notre planimétrie indique un désaxage mineur et cet ajustement coûteux ne facilitera pas les manœuvres de façon significative.

Un trottoir piétonnier de 1,5 m du côté nord de l'accès véhiculaire jusqu'au trottoir de la rue Harry-Worth rendra le passage plus sécuritaire pour les piétons et encouragera le déplacement actif. Le rapport semble appuyer cette opinion en général, « Prévoir des trottoirs sur le site du projet pour créer un environnement plus accessible et convivial pour les piétons. »

L'accès à la rampe véhiculaire au stationnement souterrain se fait sur la partie Sud-Est du bâtiment. Il ne doit pas y avoir de lien véhiculaire entre la propriété du Sportplexe et celui-ci.

Une série de stationnements est mise à la disposition des usagers devant le bâtiment. Ces espaces sont facilement accessibles à pied à partir de l'entrée principale. La majorité des cases de stationnement sont cependant localisées au sous-sol.

16 Cases de stationnement extérieur estimé (1 mobilité réduite)

128 Cases de stationnement intérieur (2 mobilité réduite) Pour 130 unités.

Les rues Harry-Worth et Jolicoeur sont assez larges (11, 5 m) pour permettre le stationnement des deux côtés de la rue et facilement accueillir un débordement de plus de 100 véhicules. Certains auront tendance à stationner dans la rue pour éviter les frais de stationnement ou s'ils sont propriétaires de plus d'un véhicule, toutefois nous devons maintenir que le stationnement de nuit est interdit sur la voie publique durant la période hivernale.

La zone d'entreposage de collecte des matières résiduelles à l'extrémité de la propriété semble bien suffisante pour les besoins. Toutefois, vu l'emplacement on questionne si les déchets pourront être sortis à la rue Harry-Worth pour la collecte comme selon le règlement, qu'ils soient ramassés par une compagnie de collecte privée ou qu'il obtient un accord avec la collecte de la ville d'effectuer la collecte sur le terrain privé.

Une station de borne de recharge pour véhicules électriques est planifiée sur la rue Harry-Worth qui sera un avantage pour les résidents du secteur.

Plusieurs circuits d'autobus passent à proximité sur le boulevard de Pierrefonds avec arrêts à l'intersection de la rue Harry-Worth et à la rue Esther-Blondin donnant accès facile au transport collectif.

L'installation d'un support à vélo avec abri près de la porte d'entrée principale du

bâtiment encourage le transport actif.

Le rapport mentionne que le site du projet résidentiel aura un accès direct au réseau de sentiers pédestres dans le parc Cyrii-W.-McDonald. Habituellement, les accès aux parcs se font par les voies publiques et on pourrait avoir une situation où le propriétaire du terrain privé pourrait empêcher le passage sur son terrain privé d'une personne désirant accéder au parc public. Ce point a été transmis aux architectes paysagistes de la division Ingénierie et infrastructures pour commentaire.

Vu que le bâtiment sera derrière les unités résidentielles existantes, il sera difficilement repérable à partir de la rue Harry-Worth. Des colonnes ou murets décoratifs pourraient être placées sur le terrain privé de chaque côté de l'accès véhiculaire près de la rue Harry-Worth pour indiquer le nom du projet et l'adresse civique caractérisant clairement que ceci est un accès privé.

Le rapport nous rassure que l'impact du projet sur les conditions de circulation existantes est négligeable. On soumet qu'avec 130 unités, seulement 57 déplacements seront générés par le projet à l'heure de pointe du matin, 65 à l'heure de pointe de l'après-midi et 64 à l'heure de pointe du samedi. Malgré que l'arrondissement a dû mettre en place des mesures d'atténuation de vitesse sur la rue Harry-Worth vu les plaintes de vitesse et débit de circulation excessifs, ce projet s'adapte bien au secteur vu la largeur de la rue Harry-Worth, l'accès au réseaux d'autobus de la STM, sa proximité au boulevards de Pierrefonds et Saint-Jean.

Comité consultatif d'urbanisme - Réunion en visioconférence du 7 juin 2023

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement de poursuivre les demandes réglementaires de PPCMOI afin d'autoriser la construction d'un bâtiment multifamilial (H3) de cinq étages comportant 130 unités de logements locatifs aux conditions suivantes :

- Qu'un passage piétonnier reliant la rue Harry-Worth au Sportplexe doit être aménagé afin d'assurer la connectivité et l'accessibilité entre les deux terrains;
- Que l'étude de circulation soit revue par le Comité de signalisation et de sécurité routière.

Recommandée à l'unanimité.

Comité d'architecture - Réunion en visioconférence du 20 octobre 2022

Le projet est présenté pour la première fois au Comité d'architecture. Il s'agit d'un projet particulier de construction (PPCMOI) afin de construire un bâtiment multifamilial de sept étages avec mezzanine.

L'architecte M. Jérôme Cormier, de la firme Cormier Lefebvre Architectes et M. Renaud Harvey, directeur général du Sportplexe, ont rejoint la réunion à 11h15. M. Cormier présente aux membres la démarche de conception du projet.

Les commentaires du Comité sont les suivants :

- Les balcons en porte-à-faux s'intègrent difficilement à l'architecture proposée ;
- L'ajout de balcon en alcôve pourrait favoriser l'articulation en façade ;

- Traiter les balcons avec des coloris différents pour donner du rythme ;
- Éviter les grands pans de murs, notamment sur la façade principale ;
- Illustrer sur les plans les garde-corps vitrés qui seront installés sur la toiture ;
- Les garde-corps installés sur la toiture doivent être en retrait par rapport à la façade ;
- Produire une analyse d'impact pour analyser et planifier la gestion des matières résiduelles.

Le Comité d'architecture est favorable au projet et recommande sa présentation au Comité consultatif d'urbanisme seulement si une proposition révisée est soumise en prenant en considération les commentaires mentionnés ci-dessus.

DESCRIPTION

Il s'agit d'un projet visant à construire un bâtiment multifamilial de 5 étages comprenant 130 logements locatifs sur une partie du lot 1 841 762.

À titre d'information, le projet a été revu suite à la consultation citoyenne tenue sur la plate-forme *Cocoriko* en 2022, entre autres, afin de réduire le nombre d'étage de 7 à 5 et le nombre de logements de 154 à 130.

Le projet est conforme aux objectifs du Plan d'urbanisme :

- Secteur d'affectation mixte : «Aires diversifiées comportant une composition variée d'activités et de l'habitation. Plusieurs de ces secteurs recouvrent des aires présentant un potentiel d'intensification du nombre de logements ou du nombre d'emplois.»
- Secteur de densité (18-06), les bâtiments de 1 à 8 étages hors sol et un taux d'implantation au sol faible ou moyen sont autorisés.

Le projet particulier de construction est assujetti à la procédure d'approbation référendaire.

Les dérogations suivantes sont nécessaires à la réalisation du projet de construction:

Aucunes normes n'est prévue à la grille des spécifications de la zone P-4-278 puisque l'usage n'est pas autorisé.

1. l'usage «habitation multifamiliale (h3)»
2. la superficie minimale de terrain
3. la profondeur minimale de terrain
4. la largeur minimale de terrain
5. la structure de bâtiment isolée
6. les marges de recul avant, latérales et arrière
7. la hauteur maximale du bâtiment
8. le rapport logement/bâtiment
9. le rapport plancher/terrain (C.O.S.) maximum
10. le rapport bâti/terrain (C.E.S.) maximum

Règlement de zonage (CA29 0040)

12. Permettre 20% maximum de revêtement extérieur léger sur chacune des élévations du bâtiment (l'article 341 autorise un maximum de 7 % de revêtement léger)
13. Permettre que la partie couverte extérieure de la rampe d'accès au stationnement intérieur soit situé à 3 mètres de la ligne de terrain arrière (la marge de recul arrière prévue pour le bâtiment est de 11,5 mètres au PPCMOI, la partie couverte de la rampe est cependant située à 3 mètres de la ligne de terrain)
14. De permettre que la bande tampon adjacente à la partie couverte extérieure de la rampe d'accès au stationnement intérieur soit d'une largeur de 3 mètres au lieu de 5 mètres (article 341, 4°)

15. De permettre de réduire le nombre de conteneurs et de bacs requis pour la gestion des matières résiduelles à l'aide d'un compacteur tel que proposé dans la «Note technique» daté du 18 octobre 2023 du consultant *Strazer* (Bien que le local d'entreposage des déchets proposé est conforme à l'article 142, 5°, il n'est pas permis de réduire le nombre de conteneurs requis lorsqu'un compacteur est utilisé.

JUSTIFICATION

Les critères selon lesquels est réalisée l'évaluation de la demande d'autorisation d'un projet particulier sont les suivants :

- 1° respect du plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;
- 2° compatibilité des occupations prévues au projet avec le milieu d'insertion;
- 3° qualités d'intégration du projet sur le plan de l'implantation, de la volumétrie, de la densité et de l'aménagement des lieux;
- 4° avantages des propositions d'intégration ou de démolition des constructions existantes et de celles pour la conservation ou la mise en valeur d'éléments architecturaux d'origine;
- 5° avantages des propositions de mise en valeur des espaces extérieurs et des plantations;
- 6° impacts environnementaux du projet, notamment sur le plan de l'ensoleillement, du vent, du bruit, des émanations et de la circulation;
- 7° qualité de l'organisation fonctionnelle du projet, en regard notamment du stationnement, des accès et de la sécurité;
- 8° avantages des composantes culturelles ou sociales du projet;
- 9° faisabilité du projet selon l'échéancier de réalisation prévu.
- 10° favorisation de l'accessibilité universelle au projet, notamment par la réduction de la différence de hauteur entre une voie publique et un étage du bâtiment, l'aménagement de sentiers sécuritaires et éclairés entre le bâtiment et une voie publique et l'aménagement de cases de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite à proximité des accès.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

n/a

MONTRÉAL 2030

Non applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature réglementaire.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

n/a

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

n/a

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

n/a

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Consultation citoyenne – Plateforme Cocoriko : 30 août 2022 au 4 octobre 2022

Recommandation comité consultatif d'urbanisme : 7 juin 2023

Recommandation comité de circulation et sécurité routière: 3 août 2023

Adoption du 1^{er} projet de résolution CA : 6 novembre 2023

Affichage sur le terrain et avis public : novembre 2023
Assemblée publique de consultation : 4 décembre 2023
Adoption du 2^e projet de résolution : janvier 2024
Publication pour l'ouverture de registre pour référendum : janvier-février 2024
Adoption de la résolution par le CA (selon résultat du registre) : mars 2024
Certificat de conformité : avril-mai 2024

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de projets particuliers de construction, de modifications ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).<

Le sommaire décisionnel est signée par monsieur Stéphane Quesnel, chef de division urbanisme, permis et inspections, agissant comme directeur de la Direction Développement du territoire et études techniques substituée, conformément aux dispositions de l'article 25 de l'Annexe C de la Charte de la Ville de Montréal du lundi 11 septembre au vendredi 29 septembre 2023 inclusivement.

La recommandation est signée par monsieur Jean-François Duliepre, directeur - Culture, sports, loisirs et développement social, agissant comme directeur d'arrondissement substitut nommé, conformément aux dispositions de l'article 25 de l'Annexe C de la Charte de la Ville de Montréal du vendredi 15 septembre 12 h 30 au lundi 25 septembre 8 heures.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
Conseillère en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

Le : 2023-09-18

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Stephane QUESNEL
chef(fe) de division - urbanisme, permis et
inspections (arrondissement)

IDENTIFICATION

Dossier # :1238707022

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 11 octobre 2023.

CONTENU**CONTEXTE**

Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 11 octobre 2023.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

n/a

DESCRIPTION

n/a

JUSTIFICATION

n/a

ASPECT(S) FINANCIER(S)

n/a

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 12).
Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en changements climatiques ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de procès-verbaux.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

n/a

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

n/a

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

n/a

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

n/a

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

n/a

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
Conseillère en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

Le : 2023-10-17

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
Directrice Développement du territoire et études techniques